

La médiation à Vevey n'est pas encore enterrée

Crise politique

Les partis fustigent la décision de Michel Agnant et de Jérôme Christen de se retirer du processus. Les deux centristes se disent toutefois ouverts à la reprise d'un dialogue

Au mieux «dommageable», «inacceptable», voire carrément «pathétique». Au terme d'un petit tour de table des différents partis politiques de Vevey, les qualificatifs sont sévères au sujet de la décision communiquée mercredi par les deux municipaux Michel Agnant et Jérôme Christen de quitter le processus de médiation initié par le Canton via la préfète de Lausanne.

Cette dernière avait pour mission de trouver une issue à la crise qui secoue la Municipalité. Pour rappel, les deux élus centristes, minorisés face au reste de l'Exécutif, se disent entravés dans leurs moyens d'assurer leur mandat. En particulier Michel Agnant dans son dicastère du logement (*notre édition de jeudi*). L'envoi d'un communiqué municipal mardi a définitivement scindé les deux camps. Les élus Vevey Libre ont en effet considéré qu'une tournure de phrase leur imputait le «non-respect des règles de fonctionnement de la Municipalité». Fin de la médiation.

Le processus pourrait toutefois reprendre: «La porte reste ouverte, assure Jérôme Christen. Nous avons voulu stopper un processus mal parti à notre sens avec ce communiqué que la préfète a maladroitement cautionné. Nous voulons simplement qu'un cadre clair soit fixé et que les coups ne partent pas durant le processus. Cette affaire est allée beaucoup trop loin et nous reprendrons tout cela plus sereinement à la rentrée.»

La nouvelle ravira tous les partis de Vevey. Car à droite comme à gauche, les mots sont durs pour fustiger le blocage de la médiation. «Vevey Libre doit revenir les pieds sur terre, lance Patrick Bertschy (PLR). Cette formation n'a pas de majorité à la Municipalité, donc soit elle continue à pourrir l'ambiance et on va dans le mur, soit elle se met à table pour trouver un consensus. Et cela passe par un respect de la collégialité. Michel Agnant n'est pas d'accord avec certaines décisions? Je peux le comprendre. Mais tout bloquer n'est pas une solution. Ce n'est pas ce que veulent les Veveysans.»

Bastien Schobinger (UDC) n'est pas moins tendre: «Je trouve dommageable pour la Commune que des problèmes d'ego prennent le pas sur la politi-

que communale. La décision des deux Vevey Libre équivaut à une prise d'otage de la Municipalité.»

Le Parti socialiste, accusé par Michel Agnant et Jérôme Christen d'être à l'origine de la crise pour des raisons électoralistes, était sorti du bois mercredi déjà: «En refusant une médiation externe, Jérôme Christen et Michel Agnant enterrent toute chance de réussite d'une amélioration du climat de travail au sein de la Municipalité.» Les Verts y sont allés de leur courrier. Ils y saluent la démarche «courageuse» d'une médiation et «regrettent la décision des municipaux de Vevey Libre de ne pas entrer en matière» qui ne servirait qu'à «exacerber» les tensions.

«La porte reste ouverte à la médiation. Nous voulons un cadre clair et que les coups ne partent pas durant le processus»

Jérôme Christen

Municipal Vevey Libre

Seule Décroissance-Alternatives estime la publication du communiqué municipal «malheureuse» et «contraire aux règles générales d'une médiation», selon Alain Gonthier. Qui juge toutefois que la médiation «est la seule issue». Pour Jean-Marc Roduit (PDC), «il faudrait un miracle pour que les discussions, si elles reprennent, aboutissent à quelque chose. On est bien partis pour une ou deux cassures à la Municipalité.»

Soutien inconditionnel

De son côté, Vevey Libre a finalement décidé de faire officiellement bloc derrière ses ministres après certaines déclarations ayant laissé entendre que le parti était divisé à leur sujet: «Vevey Libre tient à apporter son soutien inconditionnel à ses municipaux face aux attaques qu'ils ont subies ces dernières semaines de la part de leurs collègues», lit-on sur la page Facebook de Vevey Libre. Les reproches à leur encontre de «non-respect des règles de fonctionnement de la Municipalité» seraient en outre «infondés». Plus loin: «La réussite d'une médiation implique que les parties concernées observent une trêve durant le processus. Cette règle essentielle n'a malheureusement pas été respectée.» **Karim Di Matteo**